

époque reculée, la chose n'était pas commune et le jeune homme devait donner de grandes espérances.

“ Ordonné prêtre à Québec le 10 mars, il devint curé d'Halifax. Le 13 octobre 1718, Mgr Briand le nommait vicaire-général *in tota novae Scotiae provinciâ, ac insulis adjacentibus, scilicet Regali, ac a sancto joanne* (Cap Breton et Prince-Edouard) *aliisque locis etiam dependentibus a Provinciâ que becendi quae jacent infra parochiam Vulgo Kamouraska* ; 1777, curé de la Pointe-aux-Trembles jusqu'à sa mort.” (Mgr Tanguay. *Répertoire général du clergé canadien.*)

M. Bailly, sur la fin de ses jours, n'oublia pas ses ouailles de la Nouvelle-Ecosse et autres lieux. Par son testament il laissa aux missions d'Halifax un legs particulier au montant de deux mille louis qu'il avait déposés pour cette fin à la banque de Londres en Angleterre. Comme il s'était élevé des doutes sur la capacité des missions d'Halifax de recueillir cette succession, cet argent demeura en dépôt pendant près de cent ans et fut enfin retiré par l'évêque d'Halifax, lorsque la question fut définitivement réglée, avec les intérêts accrus pendant ce long laps de temps.

MATTHIEU-A. BERNARD

*L'été des Sauvages.* (I, XI, 118.)—En Canada, quand les premières gelées se font sentir, en septembre au plus tard, le paysage devient d'une grande beauté ; les arbres sont de toutes couleurs, c'est-à-dire de toutes les nuances de vert, de brun, de rouge et de jaune. On voit des arbres qui, éclairés du soleil, ont en entier leur feuillage couleur d'or ; ils sont magnifiques.

Entre octobre et novembre, vient un temps qu'on appelle l'été de la Saint-Martin ou *des Sauvages*, qui, à mon sens, est délicieux.

R